

# SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ

## « ACCUMULER POUR EXISTER »

### CONFÉRENCE

Le jeudi 5 novembre 2020 de 9h à 17h

Accueil à partir de 8h30

Au Cinéma Gaumont Pathé - Salle 1

3 place des Jacobins – 72000 Le Mans

Animation par Pascal BRULON, ViàLMtv Sarthe



S'inscrire en ligne avant le 16 octobre en cliquant sur le lien suivant [Inscription conférence Diogène - Noé](#)  
Renseignements par téléphone au 02 43 81 49 09 ou par mail [maia72assistantespilotes@sarthe.fr](mailto:maia72assistantespilotes@sarthe.fr)

❖ **9h00 - Discours d'introduction**

❖ **9h15**

**Approche clinique des syndromes de Diogène et de Noé : historique, de quoi parle-t-on ? Pathologie ou problème social ? Problème pour qui ? Différents types de syndromes ?**

*Par Docteur Zacharie MUANAKULUMBU, Psychiatre à l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Sarthe*

❖ **10h15 - Enjeux médicaux et éthiques des syndromes de Diogène et de Noé.**

**Qu'est-ce que l'éthique ? Pourquoi en parler maintenant ?**

*Par le Dr Miguel JEAN, Directeur de l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire (ERE PL) - CHU de Nantes | Université de Nantes*

**Réflexions partagées avec le public avec animation par le journaliste Pascal BRULON.**

**Quelles représentations ? « Habité/Habitat », qu'est-ce qu'habiter ? Le parcours et les temporalités différentes entre celle du citoyen, du professionnel, du bénévole** *Par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL et par Docteur Zacharie MUANAKULUMBU, Psychiatre à l'EPSM*

**- Liberté et respect du citoyen sous l'angle juridique**, *Mme Magali BOUTEILLE-BRIGANT, maitre de conférences en Droit privé, Université du Maine et membre du Laboratoire Themis-UM, Mme Elisa Gaignon, chef de service juridique, UDAF*

❖ **11h00 – PAUSE**

❖ **11h15 - Repérage – Orientation – Evaluation de la situation Diogène et/ou Noé**

**Table ronde 1 : Organisation dans laquelle se coordonnent les dispositifs dans une logique de parcours de la personne (parc privé et parc public)**

*Introduction par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL*

**1. Présentation du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)** *par Mme Isabelle BODIN, Responsable du pôle bâtiment de la Direction Départementale des Territoires*

**2. Présentation du dispositif Incurie et de la fiche repérage de l'habitat indigne** *par Mme Chrystèle LECHAUX - LE MELLAT, Inspectrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS) - Département Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement*

**3. Présentation 3 plateformes Logements le Mans/ Allonnes/ Couaines** *par M. Olivier LEHMANN, Inspecteur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)*

**4. Présentation d'une situation concrète** *par Mme Dominique LENOGUE, Chargée de mission Accompagnement- Proximité Service Contentieux de Le Mans Habitat*

❖ **12h30 - PAUSE DEJEUNER LIBRE**

❖ **14h00 - Respect des animaux, syndromes apparentés**

**Table ronde 2 : Accumuler des animaux, quel.s danger.s ?**

*Introduction par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL*

**Présentations des missions différenciées de :**

- 1. Etat : réglementation sanitaire animale – bientraitance animale**, par Mme Virginie ROHART, Adjointe au chef de service santé et protection animales de la Direction Départementale de La Protection des Populations
- 2. SPA : centrée sur la protection animale**, par Mme Naïs VENANZI, Directrice de la Société Protectrice des Animaux d'Yvré-L'Évêque
- 3. ASA : approche multiple avec prise en compte de l'aspect social et médiation animale, et présentation d'une situation concrète**, par M. Claude ROUSSEAU, Président d'Alliance Sociale Animale

❖ **14h45 - Actions possibles sur le logement**

**Table ronde 3 : Quelles actions au regard de l'évaluation des risques sanitaires encourus concernant le logement et l'habitat ?**

*Introduction par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL*

**1. Désencombrement :**

-**Si risque sanitaire imminent** => procédure par le bailleur social OU par le maire

-**Si absence de risque imminent** => désencombrement progressif

*Par Mme Chrystèle LECHAUX - LE MELLAT, Inspectrice de l'ARS - Département Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement*

**2. Travaux dans le logement :**

-**Programme d'Intérêt Général (PIG)** par Mme Céline BOUVET, Chef de bureau du Service Logement – Habitat Ressources du Département

**3. Présentation d'une situation concrète** par Mme Dominique LENOGUE, Chargée de mission Accompagnement- Proximité Service Contentieux de Le Mans Habitat

❖ **15h30 - PAUSE**

❖ **15h45 - L'accompagnement de la personne**

**Table ronde 4 : Quelles singularités dans les accompagnements des personnes atteintes des syndromes de Diogène et Noé ?**

*Introduction par Docteur Miguel JEAN, Directeur de l'ERE PL*

**Illustration de l'accompagnement par la co présentation d'un cas concret :** construction d'une relation de confiance et d'une temporalité spécifique pour une évaluation globale permettant des actions mesurées. La pluridisciplinarité pour prévenir de l'épuisement des intervenants et donc assurer la pérennité de l'accompagnement, par Mme Emmanuelle CANTEL, Psychologue à l'Association de Gestion des Structures Intermédiaires, M. PATOYT, Gestionnaire de cas MAIA Couronne Est, et Mme Christine GODART, Responsable d'agence Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, DOMICIL+ AMELIS

❖ **16h45 - Discours de Clôture**

❖ **17h00 - FIN**



**MAIA**  
Couronne Mancelle

L'intégration des acteurs  
pour l'autonomie  
des personnes âgées



**MAIA**  
Le Mans

L'intégration des acteurs  
pour l'autonomie  
des personnes âgées

